

# LE CONQUET

de PENZER à KERMORVAN

Juin 2007





# BULLETIN MUNICIPAL

Juin 2007



Bulletin municipal  
réalisé en mairie,  
imprimeur : PRIM

## Juin 2007 - Sommaire

- Couverture
- Sommaire
- Editorial - Mot du Maire
- Les travaux
- Les finances de la commune - Investissements
- Scolaire / Jeunesse
- Tourisme
- Social
- CLSH
- Nouvelles des écoles
- La vie des associations :
- Basket
- Ar Viltansou
- Club des Mouettes
- La Mer en Livres
- Bibliothèque / Ludothèque
- Vigipol
- Le fleurissement
- Aspect
- Les pierres de Trielen (Louis Chauris)

*Photos de couverture : Bernard Hily*

# Editorial

## Le mot du Maire

Par Gilbert MANAC'H

Chère Madame, Cher Monsieur,

Le premier semestre de l'année 2007 aura vu se dérouler l'élection présidentielle et les élections législatives. Il aurait pu marquer l'achèvement de la mandature des élus municipaux au printemps 2007, mais les parlementaires ont décidé de prolonger ce terme au mois de mars 2008. Aussi est-ce avec ardeur que vos élus ont programmé le déroulement de leurs actions jusqu'à cette date.

Ce bulletin relate en détail les différentes opérations entreprises, je souhaite mentionner particulièrement celles concernant le cadre de vie et les opérations structurantes :

1. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a pour objet de fixer le projet d'aménagement et de développement de la Commune pour les 10 années à venir, il annulera le POS en vigueur depuis 1995. Le choix a été d'imposer une croissance mesurée de la population et d'offrir une possibilité raisonnable de constructions. Ce document important, en élaboration depuis 3 ans, devrait, à l'achèvement de l'enquête actuellement en cours, être approuvé définitivement par le Conseil Municipal en automne.

2. Dans le prolongement des travaux du Centre Ville réalisés en 2005, le projet d'aménagement du Bas de Ville devrait être entrepris à l'automne 2007 pour être achevé au printemps 2008. Cette opération d'aménagement de surface marquera la rénovation de l'ensemble de la ville après les travaux de mise en souterrain des réseaux aériens et ceux des réseaux d'assainissement des eaux usées.

Par ailleurs la zone à stationnement réglementée sur les rues et parking adjacents, corrigée en étendue et en durée à la demande générale sera activée ; et le parking saisonnier en entrée de ville et ses navettes vers le port commencera sa 3<sup>ème</sup> saison (6 500 véhicules en 2005 et 10 000 véhicules en 2006) et fluidifiera la circulation et le stationnement en ville.

3. L'offre en logements locatifs sociaux est déjà importante (80 appartements). Après la cession du logement du receveur des postes en 2004, elle sera augmentée par la réalisation de 2 logements rue Pen Ar Bed en 2007 et par la construction de 12 logements environ rue Pasteur en 2008 au lieu des Ateliers Municipaux qui seront transférés dans des nouveaux locaux près du Parking des Iles.

4. L'école primaire Jean Monnet, qui fut jadis la Mairie, méritait une restructuration et une extension pour accueillir convenablement les élèves en 2 classes nouvelles et une salle informatique, les enseignantes en une salle de réunion, la garderie périscolaire, le CLSH 3-6 ans dans des locaux adaptés et fonctionnels. Cette opération menée durant l'année scolaire 2006-2007 sera mise en service à la rentrée des classes de septembre 2007.

5. L'élaboration du programme du projet de construction d'une salle de sports collectifs, d'une salle de gymnastique, d'une salle de dojo établi en large concertation avec les divers usagers voit le début de sa réalisation depuis le mois d'avril 2007. La durée des travaux de ce grand projet se poursuivra en 2008 pour une mise à disposition des scolaires et des sportifs à la rentrée de septembre 2008.

Pour clore la 7<sup>ème</sup> année de publication de ce bulletin municipal du mandat que vous m'avez confié depuis mars 2001, je souhaite très sincèrement et amicalement remercier les élus qui m'ont soutenu dans ces actions pour moderniser notre commune et préparer son avenir, remercier la population dont les suggestions ont permis d'améliorer nos propositions d'aménagement, et remercier l'ensemble du personnel qui œuvre à la réalisation de ces projets.

Bel avenir pour notre commune,

Bien à vous  
Votre Maire,





# TRAVAUX URBANISME

Juin 2007

Par Guy MENGUY

## Transfert de la concession des ports

A la fin de l'année 2005, la municipalité a engagé une démarche de concertation avec le Conseil général du FINISTÈRE et la Chambre de Commerce et d'Industrie de BREST afin d'étudier la faisabilité d'un transfert de la concession du port de pêche et de plaisance de la commune à la CCI.

Celle-ci avait été accordée à la Commune par un arrêté du Président du Conseil Général en date du 30 janvier 1989.



Selon la municipalité et les élus communaux, le contexte réglementaire et sanitaire, l'évolution des normes de débarquement et de conservation des captures, l'intégration de la filière pêche sur le marché européen plaident pour une gestion de la concession encore plus professionnalisée, confiée à une structure disposant de l'ensemble des

ressources (humaines, techniques, de veille ...) adéquates.



Les élus ont également noté que les patrons pêcheurs étaient devenus récemment ressortissants de la CCI, et qu'ils disposent dorénavant de délégués élus siégeant au sein de son assemblée.

La CCI a rapidement diligenté une étude visant à établir un schéma de développement des infrastructures et services des ports de pêche et de plaisance pour les prochaines années.

Cette démarche s'est concrétisée par une délibération du Conseil Municipal du 28 juillet 2006, adoptée à l'unanimité, demandant au concédant, le Conseil général du FINISTÈRE de transférer la concession mixte pêche-plaisance à la CCI de BREST.

Par une délibération du Conseil général en date du 4 décembre 2006, et après achèvement de la procédure de consultation préalable, le Président du Conseil

Général a reçu mandat pour procéder à ce transfert de gestion.

Le 15 décembre 2006 les modalités de transfert ont été définitivement validées par le Conseil Municipal, et la CCI est devenue le gestionnaire officiel du port le 1<sup>er</sup> février 2007.

Le legs de Mademoiselle GIRARDOT, généreuse conquétoise ayant fait don de ses économies à la commune, afin d'être affectées au financement d'équipements portuaires, sera conservé par la municipalité et abondera le plan de financement des investissements lors de leur réalisation par le nouveau concessionnaire.



Une maître de port a été nommée, elle assure la gestion de la concession et la liaison entre les usagers, pêcheurs et plaisanciers, et le service port de la CCI.

Elle est joignable au 06.30.36.89.56. Le service port de la CCI est joignable au 02.98.46.23.80.

## Urbanisme Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal a, le 15 décembre 2006, après 3 ans d'études au sein de la commission de révision du POS/PLU, et après une concertation avec la population (débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, réunion publique du 28 octobre 2006, analyse des observations du public recueillies dans le cahier et la boîte à idées), « arrêté » le projet de plan Local d'Urbanisme.

Ce document, après une étude attentive des enjeux environnementaux, sociaux, économique, démographique et patrimoniaux du CONQUET, organise le développement urbain de la commune pour les dix prochaines années ; il traduit localement les prescriptions du Code de l'Urbanisme et assure l'adéquation et la conformité du droit des sols local avec l'ensemble des textes réglementaires.

Le projet arrêté a été transmis pour avis aux services de l'Etat et aux personnes

publiques associées après la délibération du 15 décembre 2006.

Ces services ont étudié le dossier et formulé des observations qui ont été examinées par la commission de révision. La commission a d'ores et déjà indiqué dans quelle mesure elle entendait donner suite à ces observations.

Le dossier arrêté, ainsi que les observations formulées et les réponses de la commission sont soumis à enquête publique du 4 juin au 4 juillet 2007, période durant laquelle le public est invité à venir rencontrer le commissaire enquêteur pour prendre connaissance de ces documents.

A l'issue de l'enquête, le Commissaire-enquêteur formulera un avis et le dossier sera enfin soumis à l'approbation du Conseil Municipal, qui pourra être amené à prendre en compte les remarques d'intérêt général formulées.

Le Plan Local d'Urbanisme devrait donc être « exécutoire », c'est à dire opposable aux tiers, à l'automne 2007.

## Urbanisme Pointe des Renards

Devant les incertitudes ayant longtemps pesées sur le dossier de création d'un Parc Marin, et soucieux de favoriser le développement équilibré de la commune, le Conseil Municipal avait mis en œuvre une procédure de cession et de valorisation du patrimoine communal de la Pointe des Renards en 2006.

Il était envisagé d'y accompagner la création d'un hôtel restaurant gastronomique, ainsi que l'édification de logements.

Après plusieurs mois de travail et une sélection draconienne, fondée sur plusieurs critères dont le parti-pris environnemental des candidats à l'acquisition, les élus avaient sélectionné 3 projets alliant approche architecturale ambitieuse, respect du site, et développement économique.

Ils n'ont finalement pas été en mesure de poursuivre la finalisation de ce programme, ni de mettre en œuvre la concertation prévue entre les riverains et les lauréats pressentis, car l'Etat a fait

connaître à la municipalité, en janvier 2007, son souhait d'installer le siège du futur Parc Naturel Marin sur ce site. Il convient donc aujourd'hui de patienter à nouveau, dans l'attente d'une officialisation de la position de l'Etat, elle-même conditionnée par la signature du décret de création du Parc, avant de poursuivre ou de modifier les projets communaux engagés.

## Urbanisme

### Travaux d'équipement et d'aménagement

Les années 2007 et 2008 verront la concrétisation de travaux structurants étudiés et mis en œuvre par le Conseil Municipal :

- **Extension (construction de 2 classes) et restructuration de l'école Jean MONNET** : les travaux seront achevés cet été et dès la rentrée de septembre les écoliers, les enfants fréquentant la garderie péri-scolaire et le CLSH seront accueillis dans de vastes locaux fonctionnels, agréables et répondant à l'ensemble des normes en vigueur.

- **Salle Omnisports, de Gymnastique et Dojo de l'impasse Kennedy** : les travaux ont été initiés depuis avril 2007, et devraient être achevés au 3<sup>ème</sup> trimestre 2008. Les sportifs conquétois (associations, scolaires) disposeront alors d'un équipement de grande qualité, admirablement intégré dans son environnement, et répondant à l'ensemble de leurs exigences.

- **Mise en sécurité de la rue de Croas ar Veyer** : après avoir procédé à la mise en souterrain des réseaux filaires et à la pose des canalisations de collecte des eaux usées, le Conseil Municipal a, lors de l'adoption du Budget de la commune, le 30 mars dernier, confirmé que les travaux d'aménagement et de sécurisation prévus (plateaux ralentisseurs, trottoir, revêtement ...) seraient mis en œuvre dès la rentrée 2007.

- **Poursuite des travaux d'entretien, de rénovation et de mise en sécurité de la voirie et des espaces publics** : le parking de l'ancien cinéma est d'ores et déjà opérationnel, des aménagements de chemins piétonniers seront mis en œuvre, le lavoir de Prat ar C'henn sera mis en valeur, le cheminement du sentier de randonnée (parapet de la corniche sainte Barbe et de la corniche du Croas protégé par des rambardes) sera sécurisé.

- **Bâtiments des Services Techniques Municipaux** : afin de libérer le site des actuels ateliers des services techniques, rue Louis Pasteur, sur lequel sera édifié un immeuble de logements collectifs par Brest Métropole Habitat, le Conseil Municipal a acquis 2 terrains dans la zone d'activité communautaire de Prat ar C'halvez, à côté du Parking des Iles. Un nouvel atelier-garage fonctionnel y sera implanté. Sa construction devrait commencer dès l'automne 2007.

- **Aménagement Durable du Bas de Ville** : dans la continuité des travaux réalisés en 2004 et 2005 dans le centre ville, et afin d'assurer une liaison har-

monieuse entre le centre commerçant et le port, le Conseil Municipal a souhaité poursuivre la démarche initiée. Il a approuvé, le 15 décembre 2006, un projet proposé par le cabinet d'architectes-urbanistes « Atelier de l'île », qui avait déjà été le maître d'œuvre de l'aménagement du centre ville.

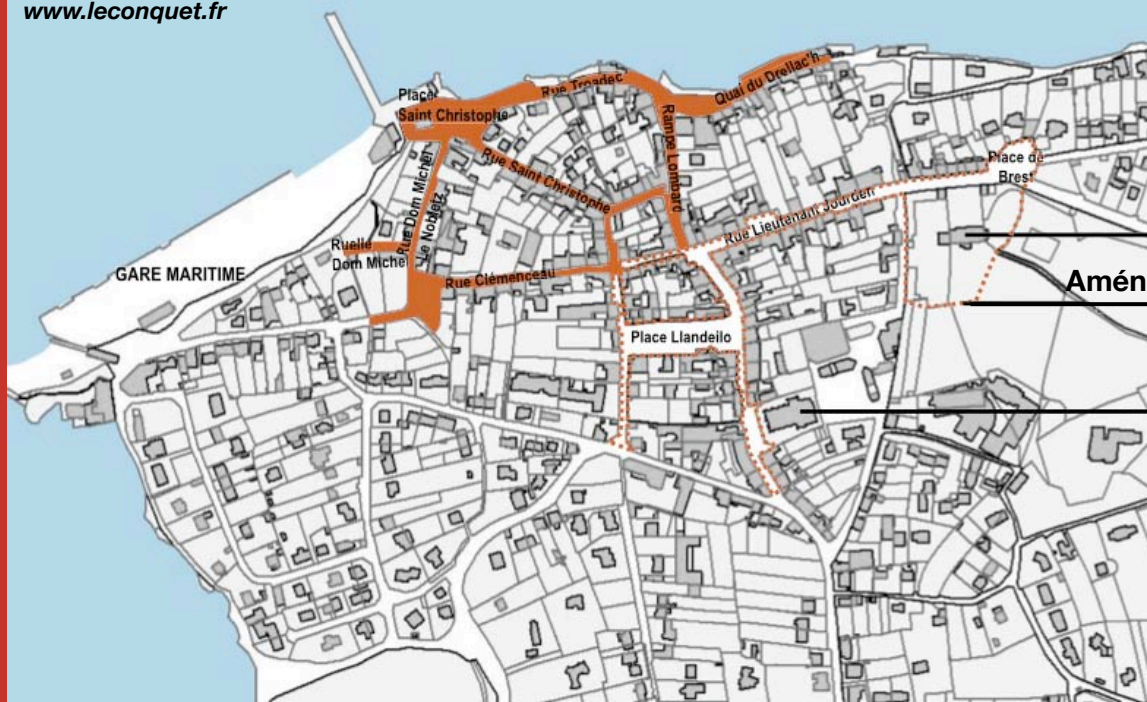
Ce programme a été élaboré en association avec les élus, à l'issue d'une étude de diagnostic préalable particulièrement fine, dans le cadre d'une démarche de mise en valeur ambitieuse et respectueuse du patrimoine urbain, maritime et naturel de ce secteur du CONQUET, marqué d'une empreinte historique et environnementale forte.

Les propositions d'aménagement, qui ont été présentées à la population le 21 avril 2007, s'inscrivent dans une logique de continuité avec les travaux précédents, dont la qualité de réalisation et les principes fonctionnels ont été salués par les conquétois et leurs visiteurs.

Elles permettront, en s'attachant à respecter les cibles Eco-Faur repérées par le Conseil régional de Bretagne, de mettre en valeur le riche tissu urbain de ce quartier, en le faisant dialoguer avec son environnement naturel d'exception (ria, presque île de).

Le choix des matériaux envisagés, l'accent mis sur une re-végétalisation du quartier, le parti-pris de facilitation des cheminements piétons (accessibles aux personnes à mobilité réduite) et de canalisation des flux et stationnement automobiles, témoignent de cette démarche. Les travaux devraient être engagés à compter de novembre 2007.

Etude complète sur internet : [www.leconquet.fr](http://www.leconquet.fr)



Mairie  
Aménagement  
réalisé

Eglise

# FINANCES COMMUNALES

Juin 2007

## Le budget primitif 2007

Par Jacques Le GUILLOU

DEPENSES		RECETTES	
<b>Fonctionnement</b>		<b>Fonctionnement</b>	
Charges à caractère général	561 485 €	Produits des services et du domaine	138 950 €
Charges de personnel	824 105 €	Impôts et taxes	1 235 187 €
Autres charges de gestion courante	261 044 €	Dotations et participations	748 747 €
Atténuation de produits	22 135 €	Autres produits de gestion courante	115 000 €
Charges financières	155 000 €	Atténuation de charges	40 000 €
Charges exceptionnelles	4 650 €	Produits exceptionnels	5 450 €
<b>DEPENSES REELLES</b>	<b>1 828 419 €</b>	<b>RECETTES REELLES</b>	<b>2 283 334 €</b>
Dotations aux amortissements	4 750 €		
Virement à la section d'investissement	450 165 €	Transfert de charges	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 283 334 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 283 334 €</b>
<b>Investissement</b>		<b>Investissement</b>	
Restructuration école Jean Monnet	415 100 €	F.C.T.V.A	157 837 €
Aménagement Urbain	400 000 €	T.L.E	40 000 €
PLU	7 000 €	Vente de terrains	174 100 €
Village Vacances	37 581 €	Amortissement	4 750 €
Eclairage Public	90 000 €	Virement de la section de fonctionnement	450 165 €
Voirie	295 900 €	Subventions	845 207 €
Bâtiments divers	420 223 €	Emprunts	1 461 532 €
Equipement sportif	1 300 000 €	Intégration frais d'études	14 699 €
Acquisition matériel mobilier	47 970 €	Amendes de police	2 000 €
Acquisitions foncières	298 900 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	513 175 €
Remboursement du capital des emprunts	297 200 €	Excédent d'investissement reporté	51 631 €
Remboursement prêt relais TVA	105 222 €		
Déficit d'investissement reporté	0 €		
<b>TOTAL</b>	<b>3 715 096 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 715 096 €</b>

### Les investissements les plus importants de ce budget concernent :

La restructuration et l'extension de l'école publique Jean Monnet dont l'ouverture est prévue à la rentrée 2007/2008 ;  
 Les travaux d'aménagement du Bas de Ville ;  
 Les travaux de voirie dont l'aménagement du parking de l'ex cinéma et la modernisation de la rue de Croas Ar Veyer ;  
 La construction de l'atelier communal sur la zone artisanale ;  
 La construction de la 2<sup>ème</sup> salle de sports dont les travaux viennent de démarrer ;  
 L'acquisition de matériel et mobilier pour les différents services dont notamment une balayeuse avec brosse désherbante ;  
 Les acquisitions foncières dont deux maisons rue Pen Ar Bed qui seront revendues à Brest Métropole Habitat pour en faire des logements sociaux et les propriétés Payet, rue Aristide Lucas pour y agrandir la cour de l'école publique Jean Monnet.

### Le vote des taux d'imposition communaux 2007:

Pour la quatrième année consécutive le Conseil Municipal a décidé, compte-tenu de l'augmentation des bases d'imposition prévisionnelles, + 4,67%, de maintenir à leur niveau actuel les taux des trois taxes.

- Taxe d'habitation	17,27%
- Taxe foncière bâtie	23,26%
- Taxe foncière non bâtie	46,70%

Cette évolution des bases résulte de deux facteurs :

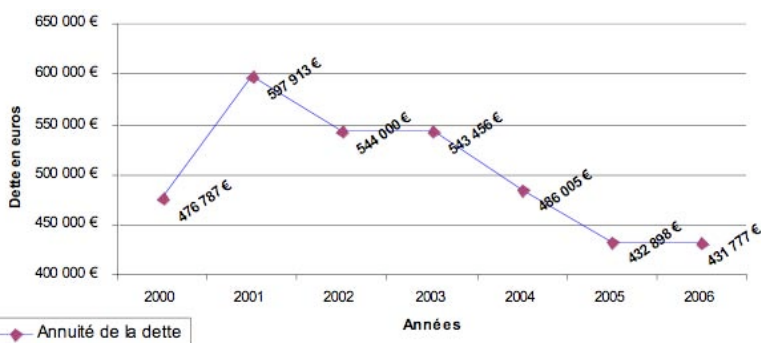
Progression nominale des bases par l'application d'un coefficient de revalorisation forfaitaire annuel des valeurs locatives cadastrales décidé par la loi de finances soit + 1,8% (taux prévisionnel de l'inflation).

Variation physique de la matière imposable due essentiellement aux constructions nouvelles soit +2,87%.

### Compte administratif 2006 de la commune

Le compte administratif permet de juger de la plus ou moins bonne gestion d'une commune car, par comparaison avec le budget primitif, et les décisions modificatives, il met en évidence la plus ou moins bonne qualité de ceux-ci, notamment si les dépenses ont été sous-estimées ou si les recettes ont été artificiellement gonflées.

Tableau de la dette communale de 2000 à 2006 :





# Budget 2007

## Suite

Par Jacques LE GUILLOU

### Section de fonctionnement - Opérations réelles

	Prévisions	Réalisations	Pourcentage
Dépenses	1 832 881	1 772 693	97 %
Recettes	2 334 158	2 377 650	102 %

### Section d'investissement - Opérations réelles

	Prévisions	Réalisations	Pourcentage
Dépenses	2 008 136	1 327 048	66 %
Recettes	2 396 657	1 613 177	67 %

En fonctionnement, les taux de réalisation sont très bons et montrent que les prévisions ont été correctement évaluées tant en dépenses qu'en recettes.

En investissement, les taux de réalisation recettes et dépenses sont plus faibles pour les raisons suivantes :

- L'opération "Restructuration et extension de l'école primaire J. MONNET" a démarré au cours du dernier trimestre et va se poursuivre jusqu'à fin juin 2007 ;
- L'opération "Equipement sportif" a pris du retard en raison de l'adjonction d'une salle de judo au projet de la 2<sup>ème</sup> salle de sports. Les travaux ont démarré fin avril 2007 ;
- L'opération "Acquisitions foncières" qui prévoyait l'acquisition des deux immeubles de la rue Pen Ar Bed n'a pas été finalisée en raison de la lenteur du cessionnaire à établir l'acte de vente. Il devrait maintenant intervenir rapidement.

Les soldes de ces opérations figurent en intégralité sur l'état des crédits reportés et sont inscrits au budget primitif 2007.

### La fiscalité

Les taux d'imposition communaux sont demeurés inchangés depuis 2004.

Les bases d'imposition ont progressé de 4,46 % en 2004, de 6,20 % en 2005 et de 5,06% en 2006.

La pression fiscale communale n'a donc pas augmenté au cours des dernières années.

### La dette

L'annuité de la dette est en constante diminution depuis

2001 (-28 %) comme l'atteste le graphique. Ces chiffres, tirés des comptes administratifs ne prennent pas en compte les avances remboursables, les remboursements des prêts-re-lais TVA et les frais financiers exceptionnels.

### L'autofinancement

La capacité d'autofinancement (C.A.F) représente ce qui reste à la collectivité une fois qu'elle a payé et encaissé l'ensemble des charges et des produits de fonctionnement réels. Le solde doit permettre d'assurer le remboursement du capital de la dette.

Ce coefficient d'autofinancement courant se calcule de la manière suivante :

#### Charges de fonctionnement CAF + Remboursement du capital de la dette : Produits de fonctionnement CAF

Un ratio supérieur à 1 signifie que la collectivité ne dégage pas assez de ressources de fonctionnement pour le remboursement annuel de la dette en capital et ne dispose d'aucun financement.

La traduction chiffrée de ce ratio donne pour la commune un résultat satisfaisant et montre que les investissements ont pu être réalisés au cours des dernières années sans pour autant obérer la CAF.

2001	1,14
2002	0,93
2003	0,91
2004	0,91
2005	0,89
2006	0,89

Par ailleurs l'autofinancement prévisionnel inscrit au budget primitif avait été fixé à 409 492 € pour un excédent de clôture à affecter de 513 176 € (+ 25 %).

Le montant du capital de la dette remboursé s'élevant à 279 885 € la commune dégage donc un autofinancement net hors amortissement de 233 291 € lui permettant ainsi de financer ses programmes d'investissements 2007 et d'avoir moins recours à l'emprunt.

Comparativement aux communes de la même strate démographique (2000 H à 3499 H) le montant en euros par habitant pour Le Conquet se situe en 2006 à 98 €/H pour une moyenne de 83 €/H au niveau départemental et 105 € au niveau régional.

Compte tenu de ces résultats on peut en conclure que la situation financière de la commune demeure saine sachant qu'elle devra faire face dans les deux années à venir à la réalisation d'importants investissements.

## EVOLUTION DES BASES D'IMPOSITION COMMUNALES

TAXES	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
T.H.	2 538 905	2 710 306	2 828 893	2 937 687	3 028 179	3 207 126	3 395 162	3 553 000
T.F.B.	1 564 136	1 636 771	1 706 384	1 766 636	1 887 020	2 015 335	2 101 895	2 202 000
T.F.N.B.	51 784	50 156	55 288	59 368	60 847	62 234	54 874	56 100
<b>TOTAL</b>	<b>4 154 825</b>	<b>4 397 233</b>	<b>4 590 565</b>	<b>4 763 691</b>	<b>4 976 046</b>	<b>5 284 695</b>	<b>5 551 931</b>	<b>5 811 100</b>
Variation		5,83%	4,40%	3,77%	4,46%	6,20%	5,06%	4,67%
C.R.F. (1)	1,00%	1,00%	1,00%	1,50%	1,50%	1,80%	1,80%	1,80%

(1) Coefficient de revalorisation forfaitaire

# INVESTISSEMENTS

Juin 2007

Réalisations  
de l'année  
2006  
Par Jacques  
LE GUILLOU

<b>- Aménagement urbain</b>		<b>22 722,73 €</b>
Travaux au Centre-Ville	22 722,73 €	
<b>- Plan Local d'Urbanisme</b>		<b>5 262,58 €</b>
Etudes du PLU	1 569,27 €	
Zonage d'assainissement	3 693,31 €	
<b>- Extension et restructuration école primaire J. Monnet</b>		<b>210 411,55 €</b>
Ecole primaire Jean Monnet	122 476,56 €	
Classe préfabriquée	73 865,15 €	
Travaux annexes (clôture, portail, cour)	14 069,84 €	
<b>- Eclairage Public</b>		<b>126 451,49 €</b>
Effacement des réseaux rues Dom-Michel / Clémenceau	48 459,74 €	
Effacement des réseaux rue de Croas ar Veyer	76 678,78 €	
Eclairage passage surélevé en entrée d'agglomération	1 312,97 €	
<b>- Voirie</b>		<b>153 397,09 €</b>
Etudes aménagement bas de ville	14 698,84 €	
Etudes aménagement Place de Lochrist	1 674,40 €	
Installation d'une main courante Place St-Christophe	8 300,24 €	
Installation d'un parapet Corniche Ste-Barbe	7 567,09 €	
Aménagement Parc de Beauséjour	16 338,92 €	
Aménagement point propre rue Kennedy	3 523,70 €	
Aménagement "bassin" de la Mairie	9 755,65 €	
Marchés à bons de commande-modernisation de la voirie	81 769,92 €	
Solde marché à bons de commande 2005	9 768,33 €	
<b>- Bâtiments divers</b>		<b>54 003,39 €</b>
Local carburant atelier communal	1 874,97 €	
Protection cuve de gaz restaurant scolaire	2 511,60 €	
Tribunes terrain de foot (protection)	4 887,55 €	
Bureau restaurant scolaire	2 212,75 €	
Remplacement fenêtres église Sainte-Croix	12 608,20 €	
Restauration d'un pinacle église Sainte-Croix	8 808,11 €	
Ravalement école maternelle Jean Monnet	5 803,31 €	
Colombarium 3 ensembles de 3 cases	5 720,00 €	
Remise en conformité système électrique Village-Vacances	9 576,90 €	
<b>- Equipement sportif</b>		<b>132 652,02 €</b>
Construction 2 <sup>ème</sup> salle de sports : Loi sur l'eau	2 750,80 €	
Construction 2 <sup>ème</sup> salle de sports : honoraires-dossiers	129 901,22 €	
<b>- Acquisition matériel, mobilier, outillage</b>		<b>50 173,26 €</b>
Illuminations de Noël	624 ,54 €	
Tatamis	4 245,80 €	
Benne galva pour tracteur	460,46 €	
Matériel atelier communal	3 225,63 €	
Tondeuse autotractée	1 100,00 €	
Chariots restaurant scolaire	1 508,16 €	
Mobilier 5 <sup>ème</sup> classe Jean Monnet	2 193,60 €	
Jardinières-balconnières avec arrosage intégré	3 503,34 €	
Aspirateur de déchets	1 934,40 €	
Panneaux de signalisation	5 825,09 €	
Photocopieur école maternelle	1 064,44 €	
Poubelles centre-ville	6 057,74 €	
Matériel gymnastique scolaire	2 259,90 €	
Matériel informatique mairie	13 897,52 €	
Autres matériels mairie	1 229,00 €	
Matériel école primaire et maternelle	1 043,64 €	
<b>- Acquisitions foncières</b>		<b>142 640,03 €</b>
Echange de terrains non bâtis avec l'OGEC	87 035,00	
Acquisition de terrains Prat ar C'halvez	55 160,00	
Régularisation cession gratuite terrain BELLEC	445,03	
<b>TOTAL</b>		<b>897 714,14 €</b>



# SCOLAIRE JEUNESSE

Juin 2007

## Restauration scolaire à caractère éducatif

Par Martine CAM

L'alimentation est devenue une des préoccupations d'actualité, notamment l'aspect sécuritaire alimentaire qui anime et mobilise très fortement les consommateurs.

Au-delà de la sécurité alimentaire, la restauration scolaire doit aussi préserver le rôle social et pédagogique du repas

- Equilibre nutritionnel du repas
- Convivialité
- Caractère éducatif

L'équipe de la restauration scolaire assure la prise en charge d'environ 200 élèves tous les midis de la maternelle au collège.

Le règlement mis en place en début d'année scolaire est dans l'ensemble respecté, tout écart est pris en compte rapidement

La semaine des parents organisée au mois de mars a connu un vif succès.

Les parents ont pu apprécier la qualité des repas et l'environnement de leurs enfants à la cantine.

L'expérience sera à renouveler.

## Rentrée scolaire 2006 435 élèves au Conquet

A la rentrée de septembre dernier, les effectifs des écoles du conquet maternelles, primaires et du collège était de 435 élèves. Nous devrions retrouver les mêmes effectifs à quelques élèves près au mois de septembre 2007.

## Subventions aux associations

Dans le cadre du budget 2007, la commission scolaire jeunesse a fait des propositions de subventions entériné par le conseil municipal du mois d'avril dernier.

Associations Parents d'élèves :

- Jean Monnet : 2960 €
- St Joseph : 1680 €
- Dom Michel : 1380 €

## La garderie périscolaire

La garderie fait partie de l'association Familles Rurales. Elle se situe actuellement rue Aristide Lucas et retrouvera son local initial flambant neuf à l'école Jean Monnet, rue de Verdun à la rentrée prochaine. Nous accueillons actuelle-



Le personnel du restaurant scolaire - Photo Martine CAM

ment 80 enfants âgés de 3 à 12 ans, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h à 9h et de 16h30 à 19h.



L'équipe est constituée de 3 salariées : Malou Haméon, Régine Le Landais et Joëlle Morvan et de six bénévoles : Michèle Arzur, Bernard Goyon, Yvonne et René Le Ru, Odette Le Roux et Joëlle Maigné, qui nous apportent une aide précieuse pour l'aide aux devoirs.



Les tarifs 2006 - 2007 :  
Une Adhésion annuelle par famille à Familles Rurales : 23 €  
la ½ heure : 0.90 € par enfant  
1 heure : 1.80 €  
goûter : 0.50 €

Si le montant de votre facture est supérieur à 30.50 €, vous bénéficiez d'une réduction de 5%.

Si le montant de votre facture est supérieur à 45.50 euros, vous bénéficiez d'une réduction de 10%.

## Aide aux devoirs

Depuis la rentrée 2006/2007, nous proposons ce service pour les élèves du CE1 au CM2 sans coût supplémentaire aux parents. Ainsi, chaque soir de la semaine, après le goûter, ils révisent leurs leçons avec nos bénévoles encadrés par Régine Le Landais. Tous n'y participent pas, il faut avant tout que ce soit un souhait des parents. Cet accompagnement ne dispense pas les parents de leur rôle, ils doivent veiller à vérifier le travail fait.

Nous demandons aux parents de ne pas prendre leurs enfants avant 17h30 par respect pour les élèves et les bénévoles, de préciser les jours où leurs enfants vont à l'étude, et de mettre dans leurs cartables, un crayon et un cahier ou carnet de brouillon.

Nous restons ouverts à toutes suggestions, nous permettant d'améliorer les services de la garderie.

Si vous êtes intéressé pour nous épauler en tant que bénévole n'hésitez pas à prendre contact avec nous !

## Une saison qui s'annonce bien...

Par Xavier JEAN

Grâce à ses atouts, Le Conquet est devenu depuis plusieurs années, un lieu touristique incontournable. Nous le devons à sa côte sauvage, sa presqu'île protégée, ses ports : pêche, plaisance et commerce avec les départs vers les îles et la mer d'Iroise.

Son patrimoine architectural contribue au plaisir de la découverte des promeneurs déambulant dans les rues et venelles de notre commune.

Cette année encore, au vu des réservations des hébergements proposés, Le Conquet sera certainement une des communes la plus visitée du Pays d'Iroise.

## Catalogue hébergement le plus demandé...

Le catalogue hébergement est un document complet car on y trouve tout l'hébergement disponible. De plus y figurent le plan général de la commune et celui du centre ville, illustrés de plusieurs photos. C'est un véritable reflet d'accueil de notre commune.

## www.leconquet.fr excellente fréquentation

Le site internet du Conquet est de plus en plus visité grâce à une mise à jour fréquente. Il est le reflet de la vie conquétoise. Les pages les plus consultées sont l'actualité, la mairie, le tourisme et les associations. Entre janvier et mai 2007, on pouvait compter 25257 visiteurs pour 224635 pages vues.



Filets sur le port de pêche.



## LE CONQUET

Port de caractère, en Pays d'Iroise.



## Edition le petit dernier...

Enfin, le "guide découverte", réalisé depuis 4 ans en collaboration avec Plougonvelin et Trébabu est devenu un dépliant pratique par la présentation de chaque commune, des animations de la saison 2007 et de tous les commerçants affiliés à l'office de tourisme.

## du feu d'artifice.

Cette animation est financée par la commune et les commerçants adhérents à l'office de tourisme. Restauration assurée par l'association du jumelage de Llandeillo.

Le 1<sup>er</sup> août : Tic Tac Magie

Le 8 août : concert "Patosgwen"

Soit un budget de 8600 Euros.

## Personnel de la saison 2007

A l'office de tourisme, le personnel se compose en haute saison de 4 personnes :

- Magali MADEC, directrice, actuellement en congé maternité. Elle est depuis peu, maman d'un petit Arthur.
- Caroline LUNVEN, assure en ce moment son remplacement.
- Isabelle HEBERT est notre hôtesse d'accueil permanente.
- Malorie REGNAULT, de Trébabu, secondera Isabelle cet été.

L'office organisera durant la saison estivale, comme l'an passé, des randonnées le mercredi matin. Le vendredi matin, des parcours de ville commentés seront proposés. Une participation de 1 euro sera demandée pour ces balades à l'issue desquelles un livret "parcours de ville" sera offert à chaque participant.

## Mercredis musicaux Demandez le programme

Une nouveauté concernant les mercredis musicaux créés par certains restaurants et bars conquétois. Cette année l'office de tourisme proposera en avant soirée les animations suivantes :

Le 18 juillet : concert "Patosgwen"

Le 28 juillet aura lieu la fête organisée par l'office de tourisme au Quai du Drelac'h . Voici le programme :

L'après-midi, vous pourrez admirer la sortie de vieux gréements entre Kermorvan et la Pointe St Mathieu. Cette animation sera assurée par l'association Tri Martolod.

Vers 19 heures, présentation des équipages.

A 19 heures 30, concert

A 21 heures, concert « JAMES GILLEPSIE »

Vers 23 heures, (temps permettant) tir

Bonne saison à tous...



## Portage de repas à domicile

Par Jean-Luc MILIN

L'association Les Amitiés d'Armor a développé un service de repas à domicile pour les personnes âgées ou handicapées à partir de la résidence du Streat Hir depuis novembre 2001. Ce service à vocation sociale, a pour objectif d'aider au maintien à domicile. Cette prestation va bien au delà de la livraison des repas en inscrivant sa démarche dans une approche globale de soutien à domicile.

Préparés, conditionnés puis livrés en liaison froide au moyen d'un camion réfrigéré par une équipe de personnel hôtelier et de cuisine de la résidence, les menus tiennent compte des habitudes et régime alimentaires et notamment des prescriptions médicales. Les repas sont composés d'un potage, de deux entrées, d'un plat de viande ou de poisson, de légumes, de féculents de deux desserts dont un laitage ainsi que du pain et du beurre.

Le CCAS du Conquet a passé une convention avec les Amitiés d'Armor. La demande de portage est effectuée auprès du secrétariat du CCAS. Le repas est facturé 7,95 €.

Les Amitiés d'Armor servent 200 repas par jour sur 34 communes à partir de la Résidence du Steat Hir du Conquet, de la Résidence de Ker Bleuniou de Gouesnou et de la Résidence du Grand Melgorn de Porspoder.

## Le R.A.M

Le Relais Parents Assistantes Maternelles inter-communal assure depuis le début novembre 2006 une permanence libre à la mairie du Conquet tous les premiers mardi du mois de 9h15 à 11h15. L'une des missions du relais est d'organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents, les professionnels ou les candidats à l'agrément. Les parents peuvent y trouver une aide dans leur recherche d'un mode de garde pour leur enfant, un accès à une documentation actualisée (Documents CAF, tarifs, contrats de travail...), une information sur leurs droits et devoirs en qualité d'employeur. Les assistantes maternelles y trouvent un lieu d'information sur la profession, des réponses d'un pro-

fessionnel de la petite enfance à des questions en lien direct avec l'exercice de leur métier. Les candidats à l'agrément peuvent venir se renseigner sur la profession et les démarches à effectuer pour y accéder. Depuis le début des permanences une quarantaine de personnes du Conquet et de Trébabu ont déjà pris contact avec le relais pour une aide à la recherche d'une assistante maternelle ou un soutien dans la réalisation du contrat de travail notamment. Parents, assistantes maternelles ou candidats pour toute question au sujet de la garde d'un enfant au domicile d'une assistante maternelle agréée n'hésitez pas à prendre contact avec l'animatrice Mme Quinquis soit à la mairie du Conquet le premier mardi du mois, soit par téléphone au 02.98.48.99.91 ou par mail à :

[ram.locmaria.plouzane@orange.fr](mailto:ram.locmaria.plouzane@orange.fr)

Marie-Laure QUINQUIS

Animatrice RAM Inter-communal

02.98.48.99.91

## C.L.I.C de la C.C.P.I Bilan 2006

Par Jean-Luc MILIN

En 2006, l'antenne CLIC a accueilli 170 personnes et effectué 287 entretiens dont plus de la moitié concernent des informations sur le maintien à domicile et l'accès aux droits :

- quelle organisation possible pour un maintien à domicile à la suite d'une hospitalisation.
- quelles sont les moyens de sécurité pour rester à domicile.
- quels financements possibles pour adapter l'habitat à la suite d'un handicap .

L'antenne CLIC a permis :

- de soutenir les familles dans l'aide à la constitution des dossiers APA,
- d'informer sur l'accès à d'autres droits (retraite, aide sociale...)

Près de 13 % des informations données en 2006 concernent l'accueil en établissements temporaires et permanents lorsque le maintien à domicile est jugé trop difficile (information, dossiers, tarification ...)

Enfin, l'antenne CLIC a répondu aux questionnements portant sur des informations juridiques et fiscales (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice, déduction d'impôts ...)

Au cours de l'année 2006, le CLIC a été initiateur d'actions d'information où

près de 850 personnes ont été informées des thèmes suivants : nutrition, ostéoporose, prévention routière, maladie d'Alzheimer .

Le CLIC s'est aussi associé à la mise en œuvre d'actions initiées par d'autres partenaires (ADMR, Aînés Ruraux, Vie Libre, UDARPA...).

## Projets 2007

**les actions de prévention :** (Vous serez informés des dates et lieux de ces conférences).

- Les maladies cardiovasculaire (1er semestre).
- Le démarchage à domicile : protection de la personne (2<sup>ème</sup> semestre)
- La donation succession (2<sup>ème</sup> semestre).

## Les actions partenariales

- L'antenne CLIC vous propose de participer dès octobre 2007 à un groupe d'échanges et d'information sur :

**L'aide aux Aidants :** Si la personne en perte d'autonomie a besoin d'être accompagnée, l'aidant a souvent besoin d'être soutenu, informé et d'échanger avec des personnes vivant une situation semblable :

- Prévention routière : audit de conduite.
- La mémoire : conférences, spectacles, débats.
- Prévention des chutes : atelier
- Cycle de conférence sur la maladie d'Alzheimer et autres démence.
- Réflexion sur la solitude des personnes âgées.

## L'accueil du public :

Dans les locaux de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise (CCPI)

Z. A. de Kerdrioual

Lanrivoaré

Tél: 02 98 84 94 86

[clic-iroise@ccpi.fr](mailto:clic-iroise@ccpi.fr)

Horaires:

Le lundi de 14 h30 à 17h

Le mercredi de 9 h30 à 12h

Le jeudi de 14 h30 à 17h

Rendez vous possible du lundi au vendredi en dehors de ces horaires.

Animatrice Coordinatrice :

Madame Patricia BOTTA MENGANT

# LE CLSH LES DAUPHINS

Juin 2007

## Temps forts

de l'été 2007

**Juillet : à l'abordage**

**Août : art et nature**

Organisation :

- Le matin, activités manuelles riches et variées autour des thèmes
  - L'après-midi, plage avec des jeux libres et dirigés.
  - 1 Sortie journalière par mois (parc de loisirs, île, zoo,...) à définir,
  - 2 mini camps en juillet (5/7 ans ; 8/12 ans), 1 nuitée en août (4/5 ans)
  - Nombreux jeux d'équipe (sportifs,...)
- Les programmes détaillés, ainsi que tous les documents nécessaires à l'inscription seront disponibles en mairie ou dans chaque CLSH.

### Mini camps :

**Du 16 au 20 juillet** : pour les enfants de 8 à 12 ans :

**Sports et vacances à Roscoff** avec au programme nombreuses activités aussi bien culturelles que sportives : stage d'initiation au **char à voile et au surf**, randonnées VTT mais aussi découverte de l'environnement et des sites intéressants de la région...

**Du 25 au 27 juillet** : pour les enfants de 5 à 7 ans :

**Douarnenez / Tréboul** avec au programme : **stage d'équitation** et découverte du monde maritime.

Si l'un de ces séjours vous intéresse, nous vous invitons à contacter le Centre de Loisirs pour tout renseignement complémentaire et pour procéder à la **pré-inscription** de votre enfant.

Priorité sera faite aux enfants présents régulièrement durant le mois. (inscription officielle et définitive fin juin/début juillet)

**A NOTER** : Réunion d'information pour les familles : le **lundi 9 juillet à 18 heures à l'école maternelle Jean Monnet** pour l'ensemble des tranches d'âges.

Présences d'un des parents souhaitée!

### Activités spécifiques :

Les activités de plein air et les activités aquatiques occuperont une très grande place.

**Pourront être proposées :**

**7 / 13 ans :**

- Kayak (mer et rivière) à partir de 9 ans
- Body-board

- Skin-board, morey,...
- Découverte et initiation au sauvetage, nage avec palmes
- Cerf-volant
- Tir à l'arc (initiation)
- Randonnées à VTT (à partir de 9 ans pour les confirmés)
- Randonnées pédestres
- Baignade
- Sortie vélo à partir de 9 ans.

### 3 / 6 ans :

- Jeux de motricité
  - Jeux d'éveil
  - Jeux de groupe
  - Activités au choix
- Une à deux fois par semaine, un pique-nique sera organisé (avec les sorties vélo ou pédestre, selon le cas). Il sera également organisé des visites à but déterminé.

### Fonctionnement :

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H.) "Les Dauphins" est une structure municipale qui accueille vos enfants, de 3 à 13 ans, les mercredis et toutes les vacances scolaires.

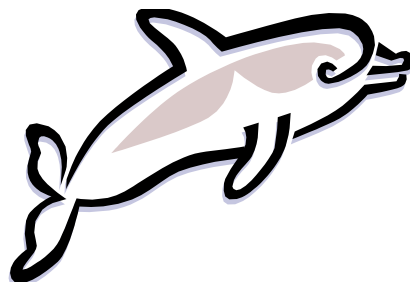
**Lieux :**

3 / 6 ans : à l'école maternelle Jean Monnet (été) ou école Primaire (période scolaire)

7 / 13 ans : Au Croaë (près de la passerelle)

**Horaires :**

Un service d'accueil pour les 2 tranches d'âge est proposé le matin de **7h30** à 9h00 et le soir de 17h00 à **19h00** au CLSH des 3/6 ans.



Le CLSH fonctionne de 9h00 à 17h00 avec possibilité de repas à midi.

**Inscription :**

La fiche de renseignements DUMENT remplie est obligatoire pour la fréquentation de l'enfant au C.L.S.H.

**Règlement :**

Directement à la perception de Saint Renan (ou par courrier). Possibilité de déduction de Bons Vacances.

**Chèques vacances acceptés.**

Pré-inscriptions souhaitées auprès des animateurs, les jours ouvrés ou par mail, à l'adresse suivante: [clsh@leconquet.fr](mailto:clsh@leconquet.fr)

## Tarifs 2007

( Eventualité de passage à la tarification au Q.F dès septembre 2007 )

TARIFS 2007	Enfants CCPI	Hors CCPI
journée	8,59	10,68
1/2 journée	5,30	6,34
repas	3,27	3,27
transport court	1,65	1,65
transport long	3,28	3,28
Abonnement semaine par jour	6,80	8,88
Abonnement période par jour	4,45	5,49
Activité 13 / 16 ans	4,14	5,20
mini camp par jour hors transport	18,31	20,40
journée (stage cirque, musique, théâtre)	3,18	4,22

CCPI : Communauté de Communes du Pays d'Iroise.

PERIODES	Nombre de jours sur la période	Présence minimale de l'enfant sur la période
Du 01/01 au 25/02/2007: P1	15 jours	11 jours
Du 26/02 au 15/04/2007: P2	14 jours	10 jours
Du 16/04 au 03/07/2007: P3	11 jours	7 jours
Du 04/07 au 28/07/2007: P4	18 jours	13 jours
Du 31/07 au 03/09/2007: P5	25 jours	20 jours
Du 04/09 au 07/11/2007: P6	15 jours	11 jours
Du 08/11 au 31/12/2007: P7	11 jours	7 jours

L'attribution des tarifs "abonnement" s'effectue au comptage des journées de présence sur la période.

Nous vous rappelons que tous ces renseignements ainsi que les programmes sont disponibles sur le site : [www.leconquet.fr](http://www.leconquet.fr)



# NOUVELLES DES ECOLES

Juin 2007

## DOM MICHEL

Un collège de proximité à l'écoute de vos enfants

### Notre priorité :

Porter sur l'élève un regard optimiste en accueillant tous les élèves issus des communes avoisinantes **sans distinction de convictions religieuses ou de moyens financiers.**

L'année scolaire 2007-2008 s'annonce sous de bons augures.

Le directeur, **Monsieur PERON**, reçoit sur rendez-vous les parents d'élèves issus des écoles privées ou publiques.

### Le choix :

Environnement de qualité et dès la 6<sup>ème</sup> : 2 langues au programme:

**Anglais en 1<sup>ère</sup> langue et Espagnol.**

### Horaires adaptés :

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. L'enseignement doit être organisé pour lui permettre de s'épanouir.

Horaire des cours 8h55 à 12h10 puis de 13h 30 à 16h45.

Un ramassage scolaire bien organisé.

Une cantine municipale, ( facturation au repas ...)

## Etudes encadrées par les enseignants.

### Et aussi :

- Deux voyages linguistiques
- Du temps de travail interdisciplinaire en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> : les itinéraires de découverte.
- Des ateliers linguistiques : en 5<sup>ème</sup> Art plastique et anglais, en 4<sup>ème</sup> Art plastique et espagnol.
- Une éducation à l'orientation développée de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.
- Un développement durable décliné comme un principe éducatif.
- Des clubs et associations gratuits (théâtre, sports, plongée, badminton)
- Des ateliers sur le temps des récréations animés par les enseignants.
- Une éducation à l'image à travers l'intervention de l'association "Film et Culture".

**Ce qui fait la taille d'un établissement scolaire, c'est avant tout la qualité de ce qui s'y passe !**

Tel : 02 98 89 01 72

Site : [www.collegeconquet.org](http://www.collegeconquet.org)

Mail : [college@leconquet.fr](mailto:college@leconquet.fr)

## JEAN MONNET

Nouveaux locaux pour la prochaine rentrée

### Ecole en travaux :

Pour l'école Jean Monnet le déménagement dans les nouveaux locaux est prévu pendant les vacances de l'été. Ils découvriront un nouvel agencement des locaux pour accueillir environ les 125 élèves du cp au cm2 répartis sur 5 classes.

- 2 nouvelles classes de 51 m<sup>2</sup>
  - 1 salle spacieuse pour l'informatique et la bibliothèque
  - 1 local pour les arts plastiques etc
  - des nouveaux sanitaires
- A l'étage de l'immeuble rénové de la rue de Verdun :
- une salle de réunion
  - le bureau de la directrice

Au rez de chaussée, l'ensemble rénové sera utilisé par le centre de loisirs, les Dauphins et la garderie péri-scolaire

- Espace plus spacieux
- Salle de repos
- Salle de préparation pour différentes activités



### Rentrée scolaire :

Les inscriptions se font à l'école et sur rendez-vous. Vous devrez vous munir d'un certificat de radiation (fourni par l'école d'arrivée), de votre livret de famille, du carnet de santé ainsi que du livret scolaire de votre enfant.

Merci d'appeler Mme Poirier, la directrice, au 02 98 89 01 53.

La rentrée des classes aura lieu le mardi 4 septembre 2007 à 9h dans les locaux, rue de Verdun.

Bonnes vacances.

## St JOSEPH

La nouvelle école St Jo en construction

### Le projet :

L'école se composera de 6 classes de 60 m<sup>2</sup> dont 2 spécifiques pour l'école maternelle, une salle de motricité de 70 m<sup>2</sup>, une salle des professeurs et un bureau de Direction. Les classes seront équipées d'outils de nouvelles technologies (réseau informatique, vidéoprojecteur...).

Avec la construction de cette nouvelle école, un groupe scolaire école-collège est créé.

L'école primaire utilisera les installations du collège (salle informatique, CDI, cour...).

Un accès direct au collège est fait pour permettre aux collégiens de rentrer par le parking de la rue Albert de Mun et surtout pour permettre aux élèves venant en car de rentrer au collège en toute sécurité.



Le nombre d'enfants pour la prochaine année scolaire est difficile à donner pour le moment : beaucoup de départ en sixième mais aussi beaucoup d'inscriptions, de demandes renseignements (fourchette de 92 à 106), autrement dit un nombre de 100, donc effectif stable.

La répartition sera la suivante :

PS - MS

GS - CP (uniquement CP l'après-midi)

CE1 - CE2

CM1 - CM2

Le Directeur de l'école maternelle et élémentaire Saint-Joseph est à la disposition des familles pour renseignements et inscriptions sur rendez-vous au 02 98 89 01 43 ou par courriel : [directeur@saintjoseph-leconquet.fr](mailto:directeur@saintjoseph-leconquet.fr)



Pièces nécessaires pour les inscriptions: le carnet de vaccination, le livret de famille et le certificat de radiation si l'enfant était déjà scolarisé.

# VIE DES ASSOCIATIONS

Juin 2007

## Basket Ball

### Conquétois

#### Bilan mitigé :

Le BBC arrive au terme de sa 26<sup>ème</sup> saison avec un bilan mitigé. Quelques points négatifs comme le forfait en championnat régional, en début de saison, de notre équipe Senior Fille, par manque d'effectif et la descente en D2 de notre équipe Senior Garçon. Mais nous avons aussi des satisfactions encourageantes.

D'abord notre effectif de jeunes a progressé cette année : Minime Garçon (10), Minime Fille (10), Poussins/Poussines (11), Mini Poussins (16), puis nous notons le retour de nos Seniors Filles qui évolueront en championnat départemental D2 la saison 2007/08.

Nous devons recevoir nos amis Gallois de Cardiff le WE de la Pentecôte, mais des impératifs de leur calendrier de championnat ne leur ont pas permis de se rendre disponible cette année.

Mais ceci n'est que "partie remise" car ces échanges sportifs, qui existent depuis 15 ans entre les 2 clubs, sont devenus, aujourd'hui, une manifestation annuelle et traditionnelle incontournable dans la vie du club.

Le rendez-vous a été pris pour se revoir en Avril/Mai 2008.

#### Festivités de l'été :

Les jeudi 19 Juillet et 9 Août prochain nous organisons la 6<sup>ème</sup> édition de notre soirée Moules Frites sur la place Llandeilo, animée par le groupe Skrijadenn en Juillet et Passeport en Août.

Pour le démarrage de la nouvelle saison sportive 2007/08 rendez-vous au gymnase en septembre prochain.

**Bonnes vacances à tous.**

## Ar Viltansou

### Priorité: l'environnement Présentation :

Ar Viltansou est une association créée en 2001 (loi 1901), sensible aux questions de l'environnement sur la commune du Conquet. Chaque mois, nous organisons des nettoyages de plages (après les marées de forts coefficients) et des entretiens de lavoirs. Le moteur de nos actions est tout simplement le respect de la Nature et la préservation de notre patrimoine historique local.

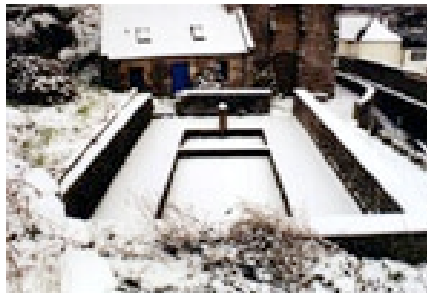
### Nos activités :

Des nettoyages de plages (Blancs-sablons, Portez, Bilou, Pors-liogan, grève bleue) et de la Ria du Conquet sont entrepris régulièrement. Depuis janvier 2007, nous effectuons un dénombrement méticuleux et une évaluation de la masse des déchets récoltés. Avec des chiffres à l'appui, nous pouvons mieux sensibiliser le public sur le fléau des déchets littoraux. Nous avons récolté 240Kg (le 20-01-07), 170Kg (le 24-02-07) et 165Kg (21-04-07) de déchets sur la seule plage des Blancs-Sablons, dont une majorité de plastiques (comportant des bouteilles, bidons, bouchons, bacs, casiers, sacs, gobelets, cartouches de chasse, appâts, gants,



ballons, brosses à dents, morceaux non identifiables), des filets de chalu et cordages en tout genre, des métaux (comportant des fûts, bombes aérosols, canettes, barres de fer, plaques en aluminium) et de verre (bouteilles). A seulement 3 personnes nous avons amassé plus de 150kg de macro-déchets (pneus, plastiques et cordages) lors du nettoyage de la ria du 19-05-07. Nous mettons également en place des ateliers "éducation à l'environnement" pour les classes de primaire de l'école publique du Petit Bois à Plouguin, comprenant des interventions orales ("les déchets dans nos sociétés & les macrodéchets littoraux") et des matinées de nettoyage de plage.

### Les lavoirs :



Nos actions sur les lavoirs de la commune consistent d'une part en un nettoyage et un débroussaillage et d'au-

tre part en une restauration (remise en état des murets et consolidation avec des joints de chaux). Nous nous sommes particulièrement focalisés sur l'entretien des lavoirs de Kerangoff et de Brehostou. Nous souhaitons également mettre en place une "route des lavoirs" en collaboration avec l'office du tourisme du Conquet.

Voici les dates des prochains nettoyages de plages (nos calendriers de manifestations sont disponibles dans les commerces du Conquet) :

- Samedi 14 juillet à 9h30

- Samedi 4 août à 9h00

- Samedi 29 septembre à 13h30

- Samedi 27 octobre à 9h30

- Samedi 15 décembre à 13h30

Le rendez-vous est place de la mairie.

Contact Ar Viltansou :

Arnaud Botquelen

14 rue Poncelin, 29217 Le Conquet

06.11.81.58.83

Site : [www.arviltansou.com](http://www.arviltansou.com)

## Les Mouettes

### Club des Anciens

#### Activités :

Ouvert le mardi et le vendredi de 14h à 17h, diverses activités sont proposées, belote, dominos, triominos, et la marche le vendredi.

Un goûter est servi à 16h.

Les joueurs de boules se retrouvent les mêmes jours, au jeu de boules couvert, de Beauséjour.

Une fois par mois, un loto permet aux chanceux de gagner des lots intéressants et aux adhérents fréquentant régulièrement le club, de bénéficier de deux repas gratuits dans l'année.

Les thés dansants, le jeu "Le Saviez-Vous ?", ainsi que les concours de belote, dominos, pétanque, nous font rencontrer avec plaisir, les adhérents des clubs voisins.

8 juillet : Vente artisanale, loteries, crêpes, gâteaux, café, venez nombreux.

19 juillet : Brocante, vente, crêpes, gâteaux, café, etc...

Du 16 au 23 septembre : un voyage est prévu en Bulgarie, 23 personnes sont inscrites.

17 novembre : le club fêtera ses 30 ans d'existence au Relais de Trébabu.

Le Club sera fermé du 29 juin au 04 septembre.

Bonnes vacances à tous. Le bureau...



# LA MER EN LIVRES

Juin 2007

Parrain de la manifestation, l'ancien présentateur du journal télévisé Roger Gicquel signait lui aussi son dernier ouvrage.

**Une déferlante littéraire:**  
La seconde édition du salon. Avec plus de 1500 visiteurs en deux jours dans les petites salles de l'Espace Tissier, ce salon organisé par l'association conquétoise "La mer en livres" a pleinement réalisé ses objectifs. Le public se pressait autour de 23 auteurs dédicachant leurs œuvres.



Parallèlement à cette rencontre entre les écrivains et leurs lecteurs, plusieurs expositions étaient organisées: 40 superbes agrandissements photographiques d'Alain Quemper sur la pêche en Bretagne, les travaux des élèves des différents établissements scolaires du Conquet (peintures, maquettes, poèmes et nouvelles), ceux des hôtes de la Résidence du Streat-Hir pour personnes âgées, ainsi que les cartes marines en relief de l'association Orion (déficients visuels). Divers conférenciers se succédaient pendant ce temps dans la salle du Conseil Municipal. La mer était partout chez elle et elle l'est encore sur le site de l'association : [www.la-mer-en-livres.fr](http://www.la-mer-en-livres.fr) où l'on peut retrouver à la fois des images de ce salon et des textes inédits à découvrir en vacances.

2<sup>e</sup> Salon La Mer en Livres

www.la-mer-en-livres.fr

12 et 13 mai 2007  
Le Conquet  
Espace Tissier Entrée gratuite

## Le Streat-Hir

### expose au salon du livre

Nous avons fait la connaissance d'Anne Cadiou grâce à sa maman Anne Yvonne, 90 printemps et résidente au Streat Hir.

L'été dernier, bon nombre d'entre nous ont admiré son exposition d'aquarelles à l'espace Tissier.

Certains découvraient d'autres redécouvraient les talents de cette artiste locale, dès lors des liens se sont tissés.

L'événement du salon du livre a été le révélateur de cette collaboration.

L'année dernière, comme tous les conquétois, nous avons découvert ce salon du livre maritime, l'ambiance sympathique qui y règne, la qualité des auteurs, leur contact facile, le travail remarquable des élèves du Conquet, la proximité du salon (pour nous, c'est important) et une animation tout le week-end.

Pourtant, il manquait quelque chose à ce rouage: le grain de sel des anciens!

Aujourd'hui c'est chose faite. Nous avons montré nos talents artistiques par la création de fresques marines.



Pour ce travail, nous avons eu les conseils et l'aide d'Anne Cadiou qui a su nous guider, parfois nous pousser et nous encourager car il fallait être à la hauteur de l'évènement.

En début d'année, nous avons monté un atelier peinture tous les 15 jours. Au début, nous n'étions pas très nombreux, mais nous nous échauffions et l'ambiance était au rendez-vous. Pâques est arrivé, nous avons ressorti nos décorations de l'année dernière, pas le temps d'en faire, on ne peut pas être au four et au moulin, cette année l'objectif est l'expo.

Plus les semaines passaient, plus nous étions nombreux à l'atelier attendant avec impatience l'arrivée d'Anne.

C'est avec émotion que nous sommes venus admirer nos œuvres exposées lors du salon du livre, et échanger avec les visiteurs.

Merci à Anne Cadiou de nous avoir épaulé et si bien aidé.

Merci à l'ensemble de l'équipe du salon de nous avoir permis de finaliser notre projet.

# BIBLIOTHÈQUE LUDOOTHÈQUE

Juin 2007

## Trois espaces à la médiathèque...

L'Association Culture et Bibliothèques Pour Tous gère maintenant trois espaces. La Bibliothèque, la Ludothèque et depuis un an le Centre Multimédia. Cela permet, dans un lieu unique, de répondre aux attentes des habitants de la commune, par le prêt de livres et de jeux, diverses animations et en fournissant un accès Internet et des cours d'initiation. 25 bénévoles et une salariée veillent à la bonne marche de la structure.

## La ludothèque nouvelle salle...

Après des travaux de peinture, de menuiserie et de mise aux normes des prises électriques assurés par la Mairie, les nouveaux locaux ont été inaugurés en octobre 2006. Une salle spacieuse, claire et agréable accueille les enfants autour de 1 500 jeux, et un espace sur place leur permet de s'épanouir avec les jeux symboliques (poupées, cuisine, établi de menuisier... et tous les jeux de « faire-semblant » indispensables au bon développement de l'enfant). Des subventions de la CAF et du Conseil Général ont permis l'achat de nouveaux matériels (tapis, mobilier, jeux). La Fondation FNAC Eveil et Jeux qui soutient le projet d'animation autour du jeu (tout-petits et parents) présenté par la ludothèque a versé une somme de 4 500 € afin d'améliorer l'aménagement de cet espace « accueil ». Une douzaine de bénévoles assurent le bon fonctionnement de la ludothèque, et Morgan Belec, animatrice-salariée est responsable de la coordination et des animations.

Tout au long de l'année, la ludothèque vit au rythme des animations :

- A la découverte des métiers du cirque
- Semaine du développement durable
- Bout'd'chou : accueil des assistantes maternelles chaque jeudi matin
- Fête du Jeu » le 26 mai à la Salle Beauséjour

La ludothèque travaille en partenariat avec les écoles maternelles et le C.L.S.H. qui viennent régulièrement, ainsi qu'avec la Maison de Retraite.

Il convient peut-être de restituer l'importance du jeu dans le développement de l'enfant. Le mot « jeu » recouvre une réalité très diverse : jeux de société, jeux de rôle, jeux d'adresse, de hasard, éducatifs ... Ces activités ludi-

ques sont pratiquées habituellement durant le temps de loisirs.

La ludothèque permet donc aux enfants de découvrir des jeux (qui ne sont pas obligatoirement des jeux à la mode...), mais aussi de rencontrer d'autres enfants.

Mais qu'est-ce qu'une ludothèque ??

C'est un espace ouvert à toute la famille avec, à disposition, des centaines de jeux. Elle permet de découvrir des jeux que les parents peuvent partager avec leurs enfants en y prenant du plaisir.

« Le jeu permet aux tout-petits de s'appropriier le monde qui les entoure », ainsi en jouant avec eux et d'autres enfants, les parents les découvrent sous un jour nouveau, et sont étonnés par leurs réactions, leur dextérité, leur vocabulaire. Et dans cette bulle qu'est la ludothèque, sans être dérangés, les parents peuvent jouer tranquillement avec leurs enfants.

C'est pourquoi la Ludothèque du Conquet ouvre ses locaux, en dehors des heures de permanence, pour accueillir les enfants et leurs parents pour un moment privilégié autour du jeu :

- mardi : 10h30 / 11h30

- vendredi : 10h30 / 11h30

(entrée libre et gratuite)

### Heures d'ouverture :

- mercredi : 10h / 12h et 17h / 19h

- samedi : 10h / 12h

- Adhésion : 15 €

## La bibliothèque un choix pour tous...

La Bibliothèque du Conquet est riche de plus de 10.000 ouvrages, concernant les secteurs jeunesse (romans, albums d'images, bandes dessinées, documentaires) et adulte (romans, bandes dessinées et documentaires). Deux nouveaux rayons ont vu le jour au cours du premier trimestre : les livres-passe-reille (romans destinés aussi bien aux adultes qu'aux adolescents), les livres cuisine-loisirs créatifs. 280 familles y adhèrent et chaque année plus de 600 livres enrichissent les rayons. Une douzaine de bénévoles y travaillent dont la plupart ont suivi une formation dispensée par l'Association Culture et Bibliothèques Pour Tous.

Cette formation comporte un secteur dit « de base » qui enseigne le catalogue des livres, l'informatisation, des notions de littérature adulte et jeunesse avec des études sur des thèmes précis (livres d'images par exemple) Une large part est également consacrée aux animations pour les enfants.

Depuis plusieurs années, la Bibliothèque vit au rythme des animations et des événements littéraires. Fidèle partenaire des écoles qu'elle reçoit toutes les 3 semaines autour d'une lecture, elle permet aux enfants d'emprunter des livres et oriente ses achats en fonctions des projets pédagogiques des instituteurs (trices).

Animations à la bibliothèque tout au long de l'année :

- Dès le mois d'octobre, avec « Lire en Fête », manifestation nationale, la Bibliothèque avait choisi le thème de « la biodiversité du littoral ».

- Le scénariste KRIS (auteur de la BD « Un homme est mort ») et Stéphane BERVAS (dessinateur de la série Rezo) sont venus à la rencontre des élèves du Collège Don Michel dans les locaux de la bibliothèque.

La Bibliothèque participe également :

- Au « Prix des Bibliothécaires »

- Au prix des « Lecteurs du Télégramme » adhérents.

- Au « Printemps des Poètes »

- Le Docteur Agnès SARAUX, gériatre, est venue présenter son livre « Mes parents vieillissent. Comment les aider à bien vieillir »

- Au cours de « La semaine du développement durable »

- La cuisine sera à l'honneur dans les prochains mois

- Danièle, une des bénévoles, anime chaque premier jeudi du mois, une séance lecture auprès de l'Association Bout'd'Chou.

### Horaires de la Bibliothèque :

- mardi : 10h / 12h

- mercredi : 10h / 12h et 17h / 19h

- samedi : 10h / 12h

- Adhésion familiale : 11 €

## Le Multimédia Morgan conseille...

Depuis maintenant une année, la Bibliothèque gère le Centre Multimédia. Six ordinateurs sont disponibles pour surfer sur le Net, consulter sa messagerie .... Un septième équipé du logiciel « Learn English » permet d'apprendre ou de réviser son anglais.... Des cours d'initiation sont dispensés par Morgan qui est toujours disponible pour donner un conseil ....

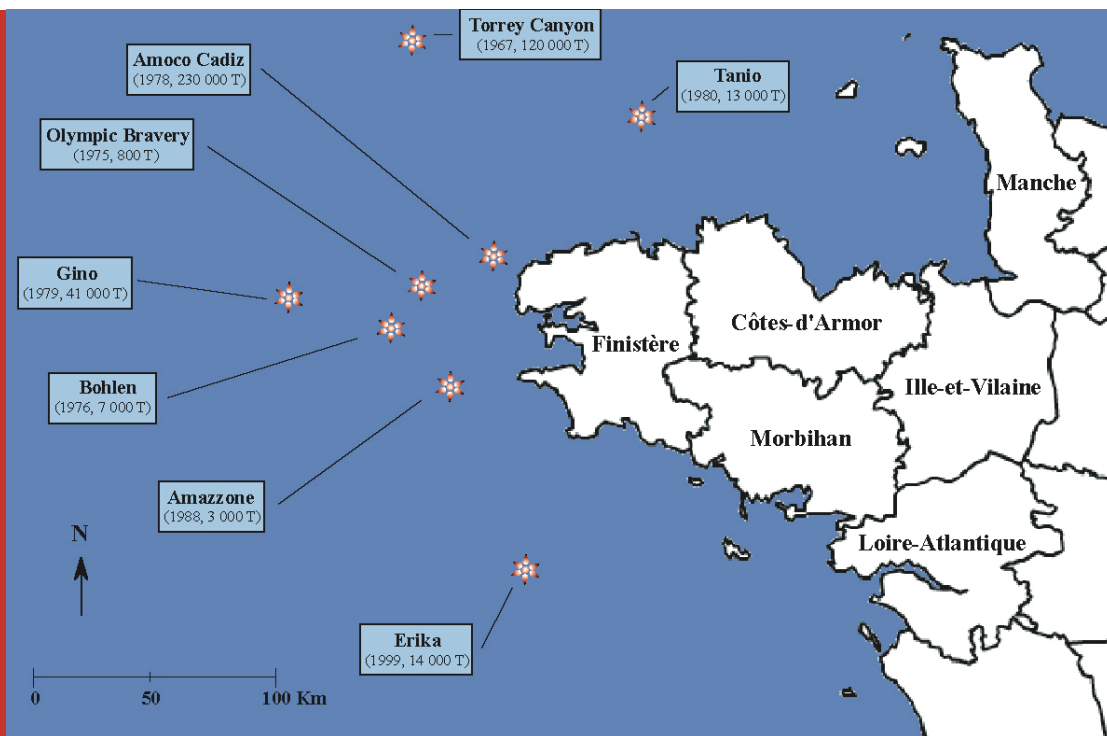
La présence de Morgan, salariée de l'Association, a été possible grâce à l'aide de la municipalité du Conquet. De ce fait, le centre multimédia est ouvert les mardi, mercredi, jeudi, vendredi matin et après-midi et le samedi matin.



# VIGIPOL OUEST

Juin 2007

Une journée consacrée à l'organisation de la lutte des collectivités du littoral contre les pollutions marines, tel était le programme concocté par Vigipol pour célébrer le 25<sup>ème</sup> anniversaire du Syndicat mixte de protection du littoral breton.



## 25<sup>ème</sup> anniversaire du Syndicat mixte de protection du littoral breton

Par Jean-Luc MILIN

Ce syndicat avait mené une procédure longue de 14 ans contre la société pétrolière américaine, Amoco, responsable de la pollution de la côte nord de la Bretagne sur plus de 300Km, lors du naufrage du navire Amoco Cadix en 1978. Pour la 1<sup>ère</sup> fois un pollueur des mers était condamné à indemniser les victimes.

### Pour mémoire : voir la carte.

Au large de la Bretagne circule 25% du trafic du trafic maritime mondial dont le volume de marchandises transportées a été multiplié par 4 depuis 30 ans. Le rail d'Ouessant est une des autoroutes maritimes les plus fréquentées du monde avec 54322 navires en 2004, soit une moyenne de 149 par jour, dont 1% transporte des produits hautement dangereux. En 50 ans, 30% des accidents pétroliers dans les principaux détroits sont survenus dans nos zones maritimes.

### Histoire et spécificités de Vigipol :

Vigipol est un établissement public de coopération intercommunale. Vigipol est l'outil que se sont donné 97 communes et 2 conseils généraux (Finistère, Côtes d'Armor) unis depuis 25 ans au delà des différentes sensibilités politiques, pour lutter contre les fauteurs de marées noires et autres pollutions maritimes.

Le 16 mars 1978, suite au naufrage de l'Amoco Cadix, 227 000 tonnes de pétrole ravagent 360 Kms de côte, de Ouessant à St Brieuc. C'est une des plus grandes marées noires jamais enregistrée dans le monde. Cette catastrophe écologique et économique mobilise les riverains et élus locaux qui s'organisent d'abord en comités de coordination et de vigilance puis, dès 1980, en une structure de coopération intercommunale : le syndicat mixte de protection et de conservation du littoral Nord Ouest de la Bretagne pour poursuivre en justice les responsables de cette tragédie.

Au terme de 14 années de combat judiciaire, le Syndicat gagne son procès à Chicago. La compagnie pétrolière, reconnue responsable du désastre, est condamnée à indemniser le syndicat mixte à hauteur de 235 millions de francs (environ 36 millions d'euros) pour le préjudice subi.

### 25<sup>ème</sup> Anniversaire :

Cette journée a permis, au delà de l'émotion suscitée par de nombreux témoignages, de conforter la nécessité de l'action menée dans la lutte contre les pollutions marines par le Syndicat. La commune du CONQUET qui a eu à subir de trop nombreuses pollutions venues du large a pris sa part de travail et de réflexion dans cette lutte que mène depuis 25 années VIGIPOL mais le chemin est encore long avant de se satisfaire des résultats obtenus.

\*sources d'information : CEDRE, VIGIPOL

# FLEURISSEMENT

Juin 2007

Chaque année, au mois de juin un jury composé de passionnés parcourt la commune pour repérer les balcons, talus, murets, jardins visibles de la rue...



## Le Fleurissement, Qualité de vie...

Par Jean-Luc MILIN

Le jury est composé de trois personnes d'une commune de la CCPI (en 2007 de Porspoder). Ces personnes sont à l'affût de belles réalisations.

La 1<sup>ère</sup> note est attribuée en fonction de l'harmonie d'ensemble et du fleurissement.

La 2<sup>ème</sup> note prends en compte : Le développement durable sur les différentes techniques qui respectent l'environnement : mise en place de techniques alternatives (gestion de l'eau, paillage, limitation d'arrosage, désherbage mécanique ou thermique...),

Habitat, murets, clôtures : Etat d'entretien et d'embellissement de l'ensemble.

Un classement est donné par catégorie, le 1<sup>er</sup> de chaque groupe concourt au niveau de la communauté des communes.

La commune récompense tous les participants retenus par le jury.

Concours des villes et villages fleuris :

La mairie du Conquet a fait un effort important ces dernières années pour le fleurissement de la commune. Vous avez pu constater l'évolution au centre ville, dans le parc de Beauséjour, l'entrée de ville... Ces différentes zones ont pris du volume et des couleurs grâce au savoir faire des services techniques en collaboration avec les élus.

### Dernière minute :

Le Conquet vient d'obtenir la 1<sup>ère</sup> place à l'échelon communautaire et accède à la compétition départementale.

Un grand "bravo" aux services techniques de la commune.

Ce concours a pour intérêt principal d'améliorer la qualité de vie des Conquétois tout au long de l'année, et l'accueil des touristes.

Malgré tous les efforts déployés : le nouveau cadre de vie au centre ville avec ses trottoirs spacieux, agrémentés de superbes jardinières en suspension à la belle saison mais qui sont parfois difficiles à observer tout en se promenant sans prendre le risque de poser le pied sur un étron.

Du fait de quelques propriétaires irrespectueux qui laissent leurs animaux divaguer, avec tous les risques que cela comporte et les nuisances du quotidien, la ballade dans les rues du Conquet relève du concours d'obstacles.

Quand on décide d'adopter un animal domestique,

### on s'engage :

Il y a des devoirs envers l'animal, Il y a des devoirs envers la société, on n'a pas à faire subir les désagréments à son entourage.



# ASPECT ASSOCIATION

## pour la Sauvegarde et la Promotion de l'Environnement du Conquet



1 rue Aristide Briand, 29217 Le CONQUET - Tél : 02 98 89 02 48 - Site internet : aspect-conquet.fr

Juin 2007

**ASPECT**, créé en 1988, est un mouvement associatif dans lequel se retrouvent des personnes attachées à la commune du Conquet, à sa longue histoire, et à sa beauté naturelle, qui ne veulent pas voir disparaître cet environnement si précieux que beaucoup nous envient.

Notre association a pour objectif la promotion et la sauvegarde du patrimoine conquétois, en concertation, autant que faire se peut, avec les autorités municipales.

Nous revendiquons d'être associés aux études des différents projets touchant à l'environnement et au patrimoine, étant entendu que la responsabilité de la décision finale, incombe en dernier ressort aux élus.

Pour réaliser ces objectifs, garants d'une qualité de vie et d'un environnement préservé, pour avoir un poids significatif, nous nous devons de regrouper un nombre important d'adhérents.

ASPECT, totalement apolitique est une association ouverte à tous.

# PIERRES DES ILES

## II - TRIELEN (Deuxième partie) Par Louis CHAURIS

### Diorites et gabbros.

La fréquence des galets de teinte sombre, de nature dioritique à gabbroïque [roches intrusives, comme les granites, mais de composition différente] sur l'estran méridional de Triélen, nous a incité à rechercher si lesdites roches ne provenaient pas de pointements affleurant en mer au Sud de l'île. Cette hypothèse a été pleinement vérifiée : le récif de Groac'h Zu et la partie méridionale du récif des Zerrou sont effectivement constitués par de telles roches qui doivent aussi former les terrains immergés aux alentours. Leur démantèlement a été suivi de leur transport par la houle jusqu'à la côte sud de Triélen formant barrage. Ces roches sombres doivent être rattachées à des intrusions précoces, plus méridionales, du vaste massif granitique de Saint-Renan-Kersaint où affleurent des ensembles comparables.

### Granite de l'île de Balanec.

Beaucoup plus curieuse est la mise en évidence, vers l'extrémité orientale de Triélen, sur la partie supérieure de l'es-

tran, à environ deux mètres au-dessous du niveau des plus hautes mers, d'un énorme bloc (environ deux mètres de long ; poids de plusieurs tonnes) au contour parfaitement curviligne, constitué par un granite identique à celui qui affleure dans l'île de Balanec (gros feldspaths à nuance légèrement rosée ; enclaves ovoïdes noirâtres). Il est évident qu'un tel bloc n'a pu être acheminé par la force des vagues, de Balanec à Triélen ; entre les deux îles, la distance dépasse cinq kilomètres. L'hypothèse la plus probable est que, lors du climat périglaciaire qui régnait ici au Quaternaire, une boule de granite de Balanec ait été arrachée par le pied de glace et acheminée sur un radeau de glace.

### Basaltes d'Islande.

Mais il y a encore beaucoup plus étonnant à Triélen. Au cours de nos recherches, nous avons observé, vers l'extrémité sud-ouest de l'île, d'innombrables galets de basalte. Ces galets, de teinte noirâtre, bien roulés, offrent un diamètre de 5 à 25 cm, exceptionnelle-

ment jusqu'à 60 cm. Ils présentent de petits cristaux verdâtres d'olivine [Plus rarement ont été également recueillis des galets de téphrite à leucite]. Les analyses géochronologiques ont établi que ces basaltes ont été émis voici environ un million d'années. Selon toute probabilité, leur origine est à rechercher dans les volcans d'Islande et leur acheminement vers le Sud à rapporter à des icebergs (glaces flottantes). L'extraordinaire abondance de ces galets à Triélen peut s'interpréter par l'échouage – au Quaternaire – d'un de ces icebergs à proximité de l'île. Lors de la fonte des glaces, les blocs ont été déposés sur le fond de la mer, puis façonnés en galets par les vagues qui les ont accumulés sur le rivage.

Les divers exemples précités montrent que l'examen attentif des galets recueillis sur les grèves est susceptible de dévoiler des événements passés jusqu'alors inaperçus.

(à suivre)



# PIERRES DES ILES

Juin 2007

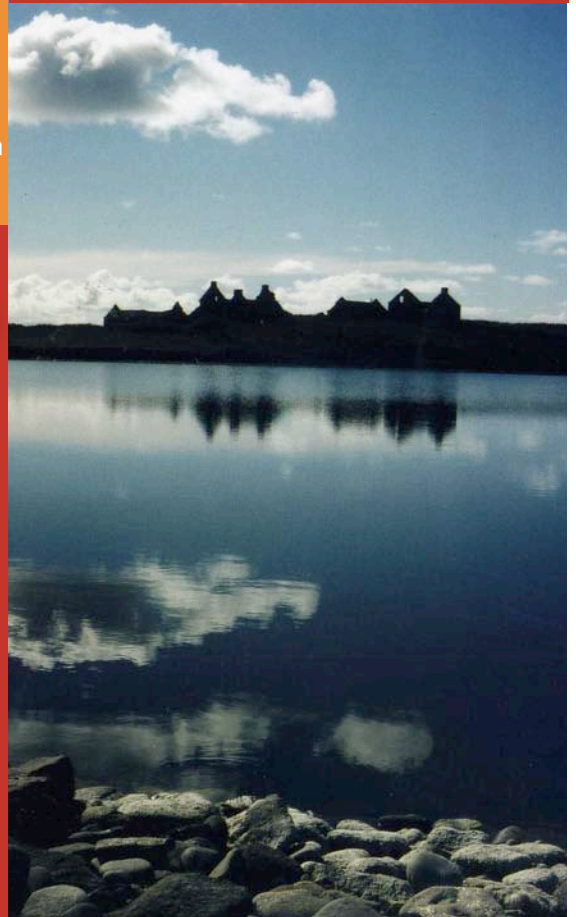
Dans le premier article consacré à Triélen, l'accent a été mis sur les roches du socle ancien – qui font réapparaître les formations reconnues sur le continent – localement recouvertes par des dépôts meubles récents. Pour l'essentiel, galets et blocs qui ourlent les rivages de l'île sont d'origine locale, dérivant de la plateforme d'abrasion littorale et de la remise en mouvement des accumulations quaternaires. Mais, en plusieurs points, galets et blocs peuvent présenter une toute autre composition et, par suite, une provenance plus lointaine.



## LEGENDE DES PHOTOGRAPHIES (Louis CHAURIS)

1 - Enorme boule en granite de Balanec, transportée à Triélen, au Quaternaire, par les glaces.

2 - Contre-jour sur les ruines de la ferme à Triélen. Images d'un monde évanoui...



TRIELEN